

1974-1984 : point de la situation réorientation

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **100 (2005)**

Heft 1: **100 Jahre ans anni ons : 1905-2005**

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HIER**1975-1984:****Point de la situation et réorientation**

Durant la seconde moitié des années 1970, Patrimoine suisse procède à un examen fondamental de sa situation. Les raisons en sont des questions de teneur, mais aussi, dans une mesure croissante, la difficulté des tâches de coordination incombant au secrétariat, la politique de subventions passée de Patrimoine suisse et par les nouveaux défis inhérents à la politique de l'aménagement, de la protection de l'environnement, de l'énergie, des transports et du tourisme. Le débat porte également sur la question de savoir dans quelle mesure Patrimoine suisse peut se permettre de sympathiser avec certains groupes politiques. Le Bureau et le Secrétaire général sont réélus en 1976. La présidence va pour la première fois à une femme, Rose-Claire Schüle. En 1978, lors d'un séminaire, Patrimoine suisse formule les Thèses de Genève, censées lui donner une nouvelle orientation.



Sauvé en 1977: le «Métropole» (archives Ps)

Elles invitent l'organisation à s'orienter plus fortement vers les problèmes relatifs au présent et à l'avenir. Patrimoine suisse se détournera d'une protection patrimoniale purement de réaction et de protestation pour développer une stratégie d'action créatrice et dynamique, et promouvoir l'initiative privée. Lors de la révision totale des statuts de 1979, les Thèses de Genève sont reprises en grande partie. Les activités de relations publiques des années suivantes sont élargies et s'enrichissent d'un service de presse, d'une propre série de publications, de campagnes d'information et de sensibilisation ainsi que d'activités avec les jeunes. Patrimoine suisse décerne pour la première fois en 1982 le Prix du patrimoine, pour soutenir les actions de sauvegarde des personnes individuelles ou organisations ayant œuvré à l'amélioration de la qualité de la vie. Sur le plan législatif, Patrimoine suisse a moins de succès. Les lois fédérales sur l'aménagement et la protection de l'environnement sont modifiées si fondamentalement que l'association ne soutient ces projets qu'avec beaucoup de réserve.

des prestations de l'Etat, le rôle des ONG est plus important que jamais. En effet, elles contribuent à assurer et améliorer les réalisations les plus importantes des pouvoirs publics, et par ailleurs servent de filet de sécurité dans les domaines où les collectivités publiques ne peuvent ou ne veulent (plus) assurer des prestations. Patrimoine suisse exerce cette fonction au niveau national par son engagement déterminant au service de l'information du public. En diffusant des documents accessibles à toutes et à tous, il cherche à sensibiliser les personnes ne disposant pas de connaissances particulières dans ces domaines en les informant sur le patrimoine construit et les caractéristiques liées à celui-ci. Par les prix que nous décernons, Patrimoine suisse récompense les réalisations remarquables et soutient des projets exemplaires. Nous complétons ce travail de sensibilisation par des informations sur des objets particuliers ou menacés, par exemple par l'intermédiaire de la Liste rouge de notre site Internet (www.roteliste.ch).

Des hauts et des bas

Au cours de son histoire, Patrimoine suisse a connu plusieurs étapes de développement, correspondant, pour ainsi dire en tous points, aux recommandations des manuels théoriques. L'étape pionnière, marquée par une croissance fulgurante, a été suivie, pendant l'entre-deux guerres, par une phase de consolidation et de réorientation. La création d'un secrétariat professionnel, à la fin des années 30, a apporté une amélioration spectaculaire de la qualité et une progression considérable dans la période d'après-guerre. L'apogée fut atteinte en 1975, année dédiée aux monuments historiques, et la situation resta stable jusqu'à la fin des années 70 alors que la frénésie des constructions faisait disparaître des centres historiques entiers. Les années 80 furent marquées par le dépérissement des forêts et la pollution atmosphérique qui donnèrent un nouvel élan aux associations écologiques. Patrimoine suisse ne parvint toutefois pas à bénéficier de cette conjoncture favorable.

Il est primordial pour son avenir que l'association adopte un profil clairement défini. La fermeté de son engagement en vue de la réalisation des objectifs, la clarté de ses revendications et la présentation de ses perspectives d'avenir constitue-

ront des gages de reconnaissance et de soutien. Une ONG qui néglige cet aspect ne gagnera pas l'adhésion de nouveaux membres: son sort sera scellé. Ces dernières années, Ps a fourni un effort considérable pour contrer une telle évolution négative. Sa réussite dépend en très grande partie de sa professionnalisation. Les secrétariats nouvellement créés dans plusieurs de ses sections régionales en sont la démonstration même.

Différenciation avec la conservation des monuments historiques

Longtemps, Patrimoine suisse s'est appuyé sur un ancrage solide au niveau local et régional. La flexibilité des moyens de communication d'aujourd'hui et notre mobilité quotidienne très élevée ont apporté des changements. Il est désormais possible d'informer de manière ciblée de nouvelles personnes. Le marketing a depuis longtemps fait son entrée au sein de notre organisation. Ces dernières années, notre site Internet est devenu notre principal outil de communication. Nous nous profilons clairement en tant qu'ONG et nous différencions ainsi des autorités responsables de la conservation des monuments historiques et de domaines proches. Cette stratégie implique, par exemple, une unification de l'image et de l'identité des sections et de l'organisation faitière. Tôt ou tard, la recherche d'une appellation harmonisée au niveau national s'imposera à nouveau. Une discussion sur des réformes envisageables est prévue au sein de notre association très fortement fédéraliste. Il importe en effet de nous défaire des structures surannées et de procéder aux adaptations nécessaires.

Après un siècle d'efforts, le rôle de Patrimoine suisse n'est pas terminé. Pour la célébration du centenaire de l'association, le comité central a fait une liste des « chantiers pour l'avenir » correspondant aux domaines dans lesquels il lui semble nécessaire d'agir. Ce document présente le point de vue d'une ONG soucieuse d'innover dans un monde en profonde mutation. Cette appréciation de la situation semble d'ailleurs correcte: nous gagnons sans cesse du terrain et le nombre d'adhérents recommence à grimper après plusieurs années de traversée du désert. Nos possibilités de développement dans notre société de plus en plus urbaine ne sont de loin pas épuisées...